



RADIO-CANADA
présente

Salon du livre de Montréal

Place Bonaventure 14—19 nov. 2018

SURFACE LIBRE AMÉNAGEMENT

DATE BUTOIR | 28 SEPTEMBRE 2018

Afin d'éviter des complications et désagréments lors du montage du Salon, nous portons à votre attention les règles à respecter pour l'installation de vos propres stands sur les emplacements loués en surfaces libres. Il est entendu que la moquette grise est fournie, sur demande, et sans frais supplémentaires.

Vous devez faire approuver votre aménagement par [Caroline Lafrance](#). Vous pouvez la contacter au 514 845-2365 ou à carolinelafrance@salondulivredemontreal.com.

Dans un souci esthétique et de bon voisinage, nous vous rappelons les points suivants :

- La hauteur standard des stands est de 8' - toutes les cloisons mitoyennes ne peuvent excéder cette hauteur;
- Les éléments de structure ne doivent pas être apparents (par exemple, le dos d'un stand de style *Spectralite*);
- Une structure qui ne couvre pas tout l'espace mitoyen avec un autre stand doit être complétée (structure rigide) à 8' de hauteur et 3 mètres de largeur; un mur de bibliothèque de 4' ou de 6' de hauteur, par exemple, n'est pas admissible;
- Vous ne pouvez escompter que l'envers du stand voisin servira de fond pour votre stand, puisque les cloisons ne sont pas finies de votre côté;
- Le cas échéant, des panneaux de finition peuvent être loués auprès de GES pour compléter l'aménagement de votre stand.